

RAPPORT ANNUEL | 2010-2011

CONSEIL DES ARTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2011

artsnb
artsnb.ca

MEMBRES DU
CONSEIL DES ARTS

Président
1^{ère} Vice-présidente
2^e Vice-président
Secrétaire-trésorier

Tim Borlase, Pointe-du-Chêne
Pauline Banville-Pérusse, Edmundston
Greg Hemmings, Saint John
Chet Wesley, Fredericton

MEMBRES

Louise Blanchard, Caraquet
Anne Simon-Crossman, Eel Ground
Kyle Cunjak, Fredericton
Nisk Imbeault, Moncton
Laura Ritchie, Fredericton
Gwyneth Wilbur, Elmsville
Benoît Duguay, Moncton

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Akoulina Connell (ex officio)

MIEUX-ÊTRE, CULTURE ET SPORT

Carolyn MacKay, sous-ministre (ex officio)

COMITÉS

Programmes et jurys

Nisk Imbeault (Présidente), Greg Hemmings, Laura Ritchie, Gwyneth Wilbur,
Tim Borlase (ex-officio), Akoulina Connell (ex-officio)

Candidatures

Tim Borlase (Président), Pauline Banville-Pérusse, Greg Hemmings, Chet Wesley

Communications

Chet Wesley (Président), Kyle Cunjak, Greg Hemmings, Tim Borlase (ex-officio),
Akoulina Connell (ex-officio)

Éducation

Tim Borlase (Président), Benoît Duguay, Anne Simon-Crossman, Gwyneth Wilbur,
Akoulina Connell (ex-officio), Nathalie Dubois (ex-officio)

Plan stratégique

Laura Ritchie (Présidente), Chet Wesley, Tim Borlase (ex-officio), Akoulina Connell
(ex-officio)

GÉNÉRIQUE

Tous droits des œuvres d'arts réservés © Kim Brooks, Wayne Brooks, Ned Bear,
Stephanie LaBillois, Audrey Sanipass, Allan Saulis, Fran Ward-Francis. Images de
l'exposition *Ekpahak* de 2009 reproduites avec la permission de la Galerie d'art
Beaverbrook.

Traduction: Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

Conception graphique: Goose Lane

Imprimé au Canada

SOMMAIRE

MANDAT	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	9
ACTIVITÉS 2010-2011	13
PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012	17
RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT	21
RÉSULTATS DES CONCOURS	25
ÉTATS FINANCIERS 2010-2011	31
MEMBRES DU CONSEIL	39

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ci-après est une agence autonome de financement des arts qui a pour mandat :

de favoriser et promouvoir la création artistique;

d'encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

de conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

de réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La *Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de quatorze membres, lesquels comprennent des hommes et des femmes représentant les cinq régions de la province et les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi que plusieurs disciplines artistiques.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



TIM BORLASE

Dans le dernier message de Benoît Duguay en tant que président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, il indiquait « que le but du Conseil d'administration est de faciliter et de promouvoir la création et la production des arts et leur plaisir, la sensibilisation et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick. » Avec cette prédisposition en tête, le travail du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a vécu plusieurs changements et des nouvelles directions en 2010-2011.

La nouvelle année a commencé avec une annonce d'Antoine Landry, le maire de Caraquet; Robert Landry, le directeur des services culturels; et Raymond Arsenaault, le directeur d'Entreprise Péninsule qui dévoilaient le partenariat régional de trois ans avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. En même temps, le programme de résidence créative du Nouveau-Brunswick-Québec a été renouvelé pour trois années supplémentaires. Bien que ce soit des initiatives ayant beaucoup de valeur, le Conseil d'administration est d'avis que ces implications financières ne doivent pas empiéter sur notre capacité d'offrir le plus de bourses d'études et de projets qui promouvoient la création et la production des arts par l'entremise des programmes réguliers du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le nombre de demandes soumises à nos programmes réguliers continuaient à être élevés, et les employés étaient préoccupés quand à fournir des subventions au plus grand nombre d'artistes possible par l'entremise d'un raffinement des critères des programmes et en introduisant l'architecture pour la première fois. Malheureusement, toutes les initiatives passées ne peuvent pas continuer indéfiniment. C'était avec hésitations que les projets régionaux en partenariat avec Edmundston et Saint John se sont terminés. Des ajouts aux contrats de nos agentes autochtones Gina Brooks et Cynthia Sewell n'ont pas pu être faits non plus. Cependant, leurs rapports finaux étaient des documents de valeur qui nous aideront à déterminer comment nous pouvons mieux servir les artistes autochtones à l'avenir. Ainsi, un engagement était fait pour remettre sur pied le Cercle des aînés et d'impliquer notre membre autochtone du Conseil d'administration afin de nous aider à définir les occasions futures avec les artistes autochtones.

Aucun membre du conseil exécutif n'aurait pu prédire ce qu'apporteraient les douze prochains mois lorsqu'ils ont été élus en septembre 2010. L'année 2010-2011 a apporté d'importants changements aux niveaux de la structure et du personnel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Bien que ce fut une excellente occasion d'apprendre pour nos nouveaux membres du conseil exécutif, Greg Hemmings, vice-président, Chet Wesley, secrétaire-trésorier, et Pauline Banville-Pérusse, 1^{ère} vice-présidente, cela signifiait également que nous allions entreprendre un grand nombre d'expérience sur le champ en ce qui a trait aux opérations quotidiennes de l'organisation.

Les changements organisationnels incluent la démission du directeur général-Luc Charette, après seulement un an en fonction, la recherche et l'embauche de la nouvelle directrice générale, Akoulina Connell, et une occasion de faire des changements au sein des employés, ce qui inclut l'embauche d'Elizabeth

Joubert, une réceptionniste bilingue, traductrice et agente de communications, et le changement du poste de directrice adjointe occupé par Vanessa Moeller, de l'agent de programmes, Robert Bryar, et de la directrice de l'administration, Christine Murphy. En raison du besoin de garder une variété de programmes pour les artistes professionnels à leurs niveaux maximum, le conseil exécutif a décidé de rediviser les tâches à un coût minime. Le travail a été complété dans un atmosphère positif et les employés doivent être soulignés pour leur capacité d'accepter des responsabilités additionnelles malgré les restrictions budgétaires. Vanessa Moeller est particulièrement touchée à cet effet, puisqu'elle a occupé le rôle de directrice générale par interim, en plus de garder ses tâches régulières d'agente de programmes.

Lors de la restructuration, il y a également eu un changement de gouvernement. Le conseil exécutif a eu l'occasion de rencontrer l'Honorable Trevor Holder peu après qu'il ait été attribué le portfolio des arts et de la culture, et nous avons été généreusement reçus. Cependant, nous avons continué de faire du travail pour les artistes professionnels et nous avons pris une forte position pour s'opposer aux coupures du crédit d'impôt de l'industrie du film du Nouveau-Brunswick du gouvernement. Nous avons également établi un partenariat avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport pour faire avancer l'initiative d'échange de résidences de création avec le Maine-Nouveau-Brunswick.

Une des priorités de ce conseil est d'établir un lien entre les membres du conseil d'administration et les communautés de la province en les faisant prendre part et participer à des événements appuyés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et à assister à des événements artistiques lorsque c'est possible. Un merci spécial à toutes les organisations qui nous ont invités à leurs événements dans la province. Une deuxième priorité est de remettre en place une structure de comités qui est à la fois active et informée par les arts à travers la province. Nous avons présentement un comité des Programmes et jurys, un comité d'éducation

Canot, 19^e siècle en écorce de bouleau avec appliqué de chanvre. Rapatriement par la nation Maliseet de la collection de James Mitchell Geology Museum, Department of Earth and Ocean Sciences, National University of Ireland, Galway (JMMX001)

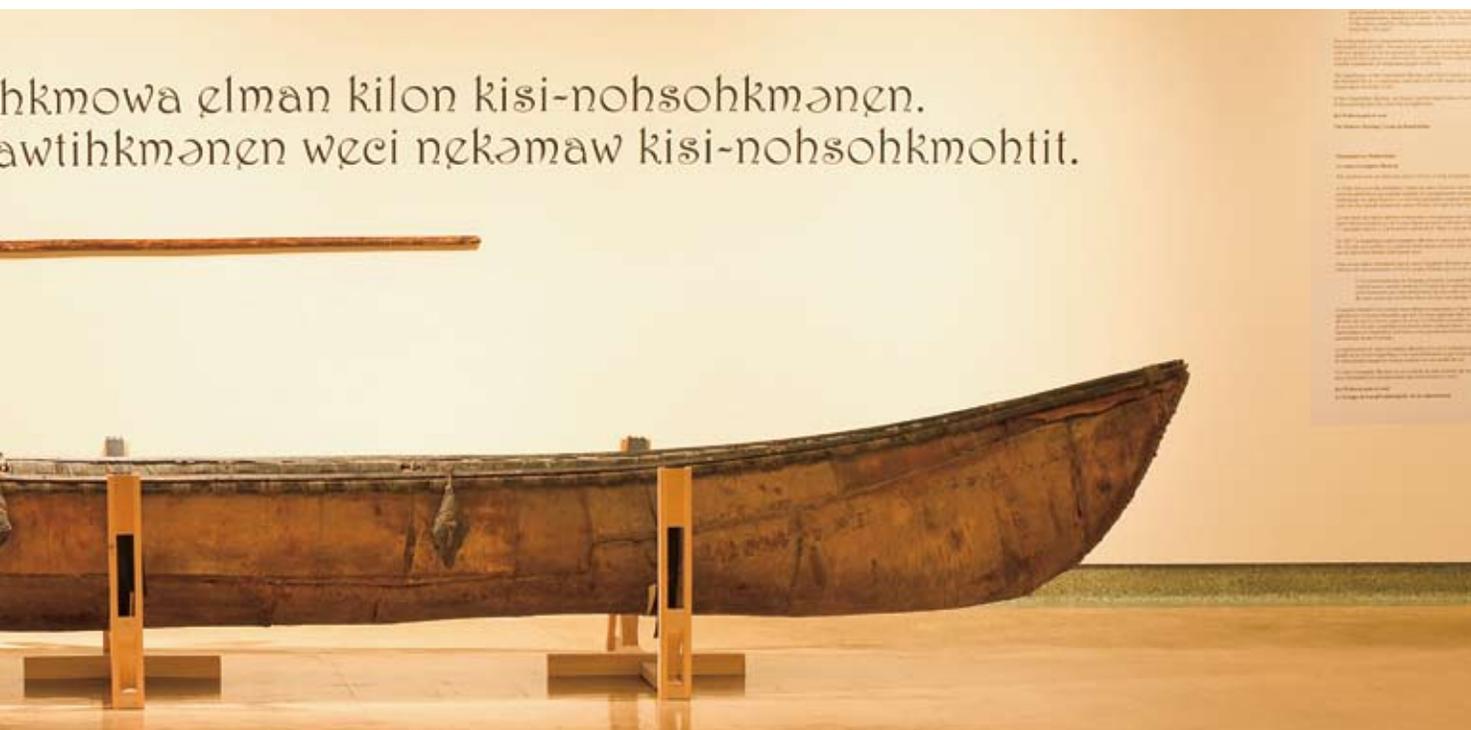


et un comité de communications. Étant soucieux du développement des nouveaux artistes et des artistes en début de carrière et de refléter la mosaïque culturelle des gens qui font du Nouveau-Brunswick leur chez-soi pour la première fois, nous remettons en place la Commission jeunesse et nous rapportons les initiatives autochtones avec le Cercle des aînés.

Une des meilleures façons de nous assurer qu'un plus grand nombre de gens soient au courant de notre existence au Nouveau-Brunswick et ailleurs est de renouveler nos partenariats. Nous sommes un des commanditaires des Journées de la culture en septembre, en collaboration avec la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB et Arts Link NB. Nous avons eu l'occasion de partager des idées auprès de ces organisations, ainsi que lors du Symposium Strathbutler qui a été offert par la Fondation Sheila Hugh MacKay. Nous avons des connexions formelles avec deux organisations nationales des arts, soit les Organismes publics de soutien aux arts (OPSAC) et le Conseil des arts du Canada. Ces deux organisations nous aident à recueillir des statistiques et un pouls de la culture du pays. À cet effet, nous sommes particulièrement fiers de nos programmes de résidences avec le Québec et le Manitoba, et nous sommes conscients qu'en ce temps de contraintes fiscales, il est important de garder nos industries culturelles à l'avant-plan par l'entremise d'échanges interprovinciaux.

La célébration qui donne au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick son plus grand profil et qui nous aide à célébrer les carrières extraordinaires d'artistes du Nouveau-Brunswick qui en ont inspiré plusieurs autres est la remise annuelle des Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Lors de cette occasion, nous avons honoré le travail de Beth Powning en littérature, de Calixte Duguay en musique, et de Chantal Cadieux en danse. Le désir de Son Honneur Graydon Nicholas d'être l'hôte de cet événement a fait de cet événement une occasion remarquable.

La nouvelle année nous apportera plusieurs défis, plus particulièrement en ce





qui a trait aux finances. Cependant, nous sommes encouragés par l'esprit entrepreneurial de notre conseil d'administration et des membres des communautés qui nous aident à réduire les coûts administratifs tout en travaillant à offrir divers programmes. Parfois, c'est ce genre d'approche qui nous apporte de nouvelles façons d'envisager des possibilités et les résultats peuvent être innovants et excitants.

Grâce à nos employés dévoués et à notre conseil d'administration engagé, nous faisons des efforts pour que l'avenir des artistes néo-brunswickois soit le plus positif possible.

Stephanie LaBillois
*Veston perlés et bottes de cuir
décorées en perles*
Collection de l'artiste

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



VANESSA MOELLER

Les artistes ne font pas des objets. Les artistes font de la mythologie.

— Anish Kapoor (traduction libre)

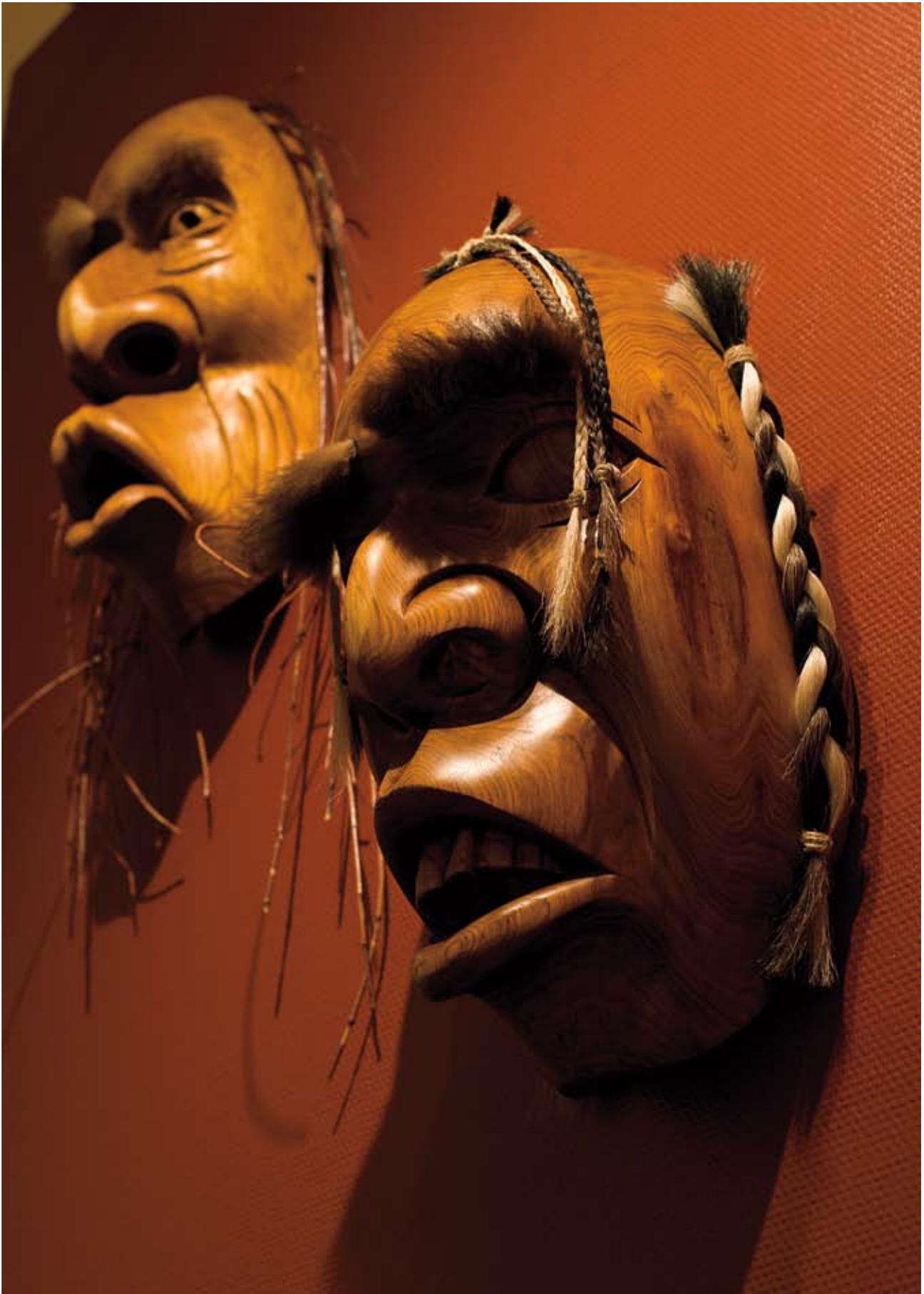
Nous écrivons tous notre propre mythologie, mais les artistes créent de la mythologie qui est complexe, qui lance des beaux défis qui sont presque toujours inspirants. Au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous cherchons à accueillir et à développer les artistes pour qu'ils se lancent des défis qu'ils visent l'excellence artistique. En faisant ainsi, nous les aidons à écrire l'histoire de ce que notre province et sa culture sont et seront.

Au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, la dernière année était pleine de défis et de succès. Ce fut un honneur pour moi de prendre le rôle de directrice générale par intérim pour les derniers quelques mois. Je dois exprimer mes remerciements les plus sincères à Christine Murphy, notre directrice de l'administration, et à Robert Bryar, notre agent de programmes, pour leur dévouement pour assurer le bon fonctionnement de nos programmes et de notre bureau lors de cette période de transition. J'aimerais également remercier notre Conseil exécutif: Tim Borlase, Chet Wesley, Pauline Banville-Pérusse et Greg Hemmings pour leur aide et leur leadership. Ces personnes et les autres membres de notre Conseil d'administration ont démontré un dévouement sans précédent.

C'est dans des moments difficiles que de la croissance peut se passer. Cette année nous l'a bien démontré. Robert et moi, avec l'aide du Comité des programmes et jurys, avons continué de définir et de bâtir des programmes pour mieux servir les artistes de la province et nous continuerons de le faire à l'avenir. Une nouveauté cette année est l'introduction de l'architecture comme discipline admissible à tous nos programmes. Nous remercions les architectes qui nous ont aidés à développer les lignes directrices de cette discipline.

Bien que l'année 2010-2011 ait marqué la fin des Projets régionaux à Saint John et à Edmundston, elle a, par le fait même, marqué le début d'un projet pilote de trois ans avec la communauté de Caraquet. Nous avons également signé une nouvelle entente de trois ans avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) afin de poursuivre le programme de résidence de création entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. Le programme de résidence Nouveau-Brunswick/Manitoba est présentement dans sa troisième année de fonction, et nous sommes également en discussion avec la Maine Arts Commission afin de créer un programme de résidence de création Nouveau-Brunswick/Maine.

L'exercice financier 2010-2011 marque également la fin de notre projet autochtone avec Gina Brooks et Cynthia Sewell, que je dois remercier personnellement pour leur beau travail et leur dévouement. Je m'ennuierai de les avoir au bureau pour leur poser des questions et acquérir de nouvelles connaissances. Toutefois,



nous évaluons l'idée de remettre sur pied le Cercle des aînés pour discuter de la façon dont le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick puisse mieux servir les besoins de notre clientèle autochtone à l'avenir.

En novembre, nous étions en mesure de célébrer le travail des artistes qui se sont le plus démarqués dans la province lors des Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Les récipiendaires de cette année, Calixte Duguay (musique), Chantal Cadieux (danse) et Beth Powning (arts littéraires—langue anglaise) nous rappellent tous de l'importance de l'art dans nos vies. Nous devons remercier Son Honneur Graydon Nicholas et son épouse pour nous avoir accueillis si chaleureusement. Un merci spécial au personnel de Son Honneur, surtout à Tim Richardson, pour leur beau travail chaque année afin de rendre cet événement inoubliable.

De plus, en novembre, nous avons été invités à participer au Symposium sur les arts de la Fondation Sheila Hugh McKay. Ce symposium nous a permis de présenter les programmes et ce que nous offrons au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et de donner des trucs sur l'écriture d'une demande de subvention. De plus, cela fut une occasion de connaître les défis et les inquiétudes auxquels font face les artistes de notre province. Les participants étaient contents de voir que les arts contemporains dans la province voient une croissance et un développement et que le journal anglophone *Telegraph Journal* a embauché des écrivains artistiques pour développer la section Salon en quelque chose dont nous pouvons être fiers. Nous avons noté que les quelques endroits laissant place à l'amélioration incluent le besoin de garder les artistes dans notre province, de travailler sur la Loi sur le Statut de l'artiste, et d'avoir plus d'écriture critique faite à propos des arts. En ce qui a trait aux organismes de financement des arts, ces types de discussions en tables-rondes offrent de la rétroaction ayant une grande valeur par rapport à ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Je sais que je suis partie de l'événement avec des priorités claires sur lesquelles mettre l'accent à l'avenir.

En janvier, le Conseil d'administration a invité ArtsLink, la Fondation des arts et l'AAAPNB à se joindre à eux lors de leur réunion d'hiver du Conseil d'administration afin qu'une présentation sur leurs organisations respectives soit donnée et afin d'échanger sur la façon dont nous pouvons devenir partenaires pour des initiatives à venir. Cet exercice s'est avéré une excellente occasion d'apprendre et de faire du réseautage pour tous les invités. Nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec ces groupes.

Alors que les occasions de réseautage au sein de la province sont très importantes, il est tout aussi important de regarder les organismes de financement des arts à l'extérieur de nos frontières pour connaître ce qui se passe. C'est dans ce contexte que le réseau de l'Organisme public de soutien aux arts du Canada (OPSAC) prend toute son importance. Chaque année, des rencontres ont lieu sur des sujets spécifiques, rencontres auxquelles tous les Conseil des arts du pays sont invités afin de faire des remue-méninges, du réseautage et se développer eux-mêmes professionnellement. Greg Hemmings a assisté à l'AGA de l'OPSAC à Terre-Neuve en novembre et j'ai été en mesure de prendre part à la réunion de planification stratégique de l'OPSAC sur les transitions numériques à Ottawa en mars. Dans les deux cas, nous étions capable de ramener des idées qui aideront le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à avancer à l'avenir.

Nous regardons toujours vers l'avenir. Alors que la dernière année avait ses hauts et ses bas, ce fut une année pendant laquelle nous avons beaucoup appris

de chaque employé du bureau et où nous avons partagé notre passion et notre enthousiasme pour les arts dans la province.

En pensant à l'avenir, je suis excitée de retrouver mon rôle de directrice adjointe et de travailler avec notre nouvelle directrice générale, Akoulina Connell, et notre nouvelle agente de communications, Elizabeth Joubert, afin de revigorer le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et ainsi contribuer à apporter de nouvelles idées à nos discussions. Au cours de la prochaine année, nous avons l'intention de renouveler l'image du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, d'accroître notre présence en ligne grâce aux médias sociaux, de remettre sur pied le Cercle des aînés afin de trouver de nouvelles façons de joindre nos artistes autochtones, et avoir notre première réunion de la Commission jeunesse afin de connaître les inquiétudes et les idées de nos artistes les plus jeunes et émergents. De plus, nous continuerons à améliorer nos programmes et à appuyer l'excellence artistique à travers la province.

Puis, en mon nom personnel, au nom de Christine et de Robert, un merci du fond du cœur aux artistes qui sont nos clients, ceux que nous côtoyons sur une base quotidienne—vous continuer à nous impressionner avec vos idées, votre volonté et votre implication par rapport à votre art—vous nous inspirez à faire mieux, à démontrer une plus grande ouverture d'esprit, à travailler plus fort et, plus que tout, à passer chaque journée à écrire de la nouvelle mythologie intrigante.

ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2010-2011

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a eu trois réunions d'affaires et leur Assemblée générale annuelle pendant le dernier exercice financier. Les trois réunions ont eu lieu à Fredericton, incluant l'Assemblée générale annuelle, une réunion en juin 2010, une en septembre 2010 et une en janvier 2011.

FINANCES

L'exercice financier du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'est terminé avec un surplus de 43 312 \$. Ce surplus inhabituel est dû en partie au fait que notre bureau a été sans directeur général du mois d'octobre 2010 au mois d'avril 2011. Le revenu qui aurait été payé comme salaire au directeur général et les bénéfices étaient d'environ 40 000 \$. Nous avons également recouvert les coûts pour administrer les programmes régionaux d'Edmundston et de Saint John, coûts totalisant 3 250 \$.

Les projets régionaux d'Edmundston et de Saint John sont terminés et il reste le projet régional de Caraquet qui prendra fin pendant l'exercice financier 2012-2013. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a différé les revenus à l'exercice financier 2011-2012 et à l'exercice financier 2012-2013, totalisant un montant de 91 200 \$. Ceci couvrira les coûts des programmes d'échanges de résidences pour l'exercice financier 2011-2012 pour les programmes de résidences de création pour les artistes du Manitoba, du Maine et de la France, ainsi que pour le reste du programme régional de Caraquet.

Pendant l'exercice financier 2012-2013, nous aurons besoin de nouvel argent pour continuer à gérer nos projet d'échange de résidences afin de respecter nos ententes avec le Québec, le Manitoba et le Maine.

PROGRAMMES

Les fonds pour les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont accordés selon un processus de jurys par des artistes professionnels. Dans la dernière année, un total de 79 jurés de partout dans la province ont pris part à 16 jurys à nos bureaux, ainsi que par conférences téléphoniques. Le programme de création et les prix du Lieutenant-gouverneur continueront d'être jurés par un jury de pairs par discipline, tandis que les autres programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick seront des jurys multidisciplinaires. Le Conseil d'administration aimerait remercier tous les jurés pour leur dévouement pour le système de revue par les pairs.

Le comité des programmes et jurys a continué son travail avec les agents de programmes afin de rationaliser le financement des programmes et de revoir le processus de jurys. Au cours de la dernière année, l'architecture a été ajouté comme une discipline admissible aux programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, et des changements ont été apportés au programme de développement de carrière afin d'inclure un processus de financement plus ouvert pour la partie Arts-sur-invitation, une agumentation du temps permis entre la

partie artistes en résidences et de permettre une section de mentorat dans le programme de développement professionnel. Le comité des programmes et jurys et les agents de programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick continuent de travailler ensemble afin de s'assurer que nos programmes soient accessibles et fonctionnels afin de rencontrer le plus possible les besoins de nos clients.

CONSULTANTES AUTOCHTONES

L'exercice financier 2010-2011 marque la fin de notre projet pilote de deux ans pour avoir deux agentes autochtones à temps partiel pour les deux communautés afin de promouvoir le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick dans les communautés autochtones dans la province. Cynthia Sewell et Gina Brooks ont fait un travail remarquable dans le cadre de leur emploi en augmentant le nombre de demandes d'artistes autochtones. Nous rétablirons le Cercle des aînés afin de les consulter sur les façons dont le Conseil des arts peut être mieux représenté par les artistes autochtones dans leurs programmes et dans leur système.

COMMISSION JEUNESSE

Lors de la réunion du conseil d'administration de février 2009, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a mis sur pied la Commission jeunesse. Le mandat principal de la Commission est d'informer le conseil d'administration sur les besoins et les préoccupations des nouveaux artistes professionnels ainsi que les nouvelles tendances dans les arts. La première réunion de la Commission a eu lieu à Dieppe en août 2011.

ENTENTES DE RÉSIDENCES

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a créé un partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Manitoba Arts Council afin d'offrir des échanges de résidences entre les deux provinces. Cette année, deux artistes professionnels sont allés au Québec et un artiste est allé au Manitoba.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick continue de chercher pour des ententes de partenariat semblables et évalue présentement les possibilités d'en avoir avec le Maine et la France.

PROJETS RÉGIONAUX

L'exercice financier 2010-2011 a marqué la fin des projets pilotes régionaux à Saint John et Edmundston. Après avoir révisé les programmes, tous nos partenaires ont accepté que les programmes ont fait leur temps et ils ne seront pas renouvelés. Les partenaires, outre le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, sont la Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, Entreprise Saint John, Entreprise Madawaska, la Ville de Saint John et la Ville d'Edmundston, ainsi que des artistes professionnels dans chaque région qui devaient contribuer 25 % du budget total de leurs projets.

Pendant la dernière année, la somme de 52 000 \$ a été attribuée à six artistes de la région de Saint John, et un artiste de la région d'Edmundston a reçu la somme de 8 250 \$.

Pendant l'exercice financier 2010-2011, les premières subventions ont été données au projet d'arts communautaire de Caraquet qui est une initiative régionale de trois ans pour lequel le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a fait un partenariat avec la Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, la Ville de Caraquet et le Centre culturel de Caraquet afin d'offrir 40 000 \$ aux artistes professionnels de la région de Caraquet pour

faire des projets d'arts impliquant la communauté. La première année, le montant complet de 40 000 \$ a été offert afin de financer le travail de trois artistes de la région. L'exercice financier 2012-2013 sera la dernière année du projet.

Les projets choisis pour les projets régionaux ont été choisis par un jury de pairs organisé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection utilisés par les jurés incluent: le mérite artistique du projet, la place que le projet occupe dans le développement professionnel des artistes, ainsi que la capacité que l'artiste démontre quant à compléter le projet proposé. Une fois que les jurys spécialisés ont fait leurs recommandations, les résultats étaient présentés au comité régional pour leur approbation.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick aimerait remercier tous ses partenaires qui ont démontré une implication exceptionnelle dans l'avancement des arts dans leurs régions.

PRIX DU
LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR L'EXCELLENCE
DANS LES ARTS

La deuxième année du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts était un grand succès. Trois prix de 20 000 \$ ont été accordés à Beth Powning de Markhamville pour les arts littéraires anglophones, à Chantal Cadieux de Moncton pour la danse, ainsi qu'à Calixte Duguay de Caraquet pour la musique non classique. Ces prix honorent les artistes professionnels qui ont atteint un haut niveau d'excellence dans leur discipline artistique professionnelle au Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick aimerait remercier Son Honneur Graydon Nicholas et son personnel pour leur travail acharné afin de faire de cet événement un événement mémorable.

COMMUNICATIONS

Cette année, nous avons une ressource dévouée aux communications, Elizabeth Joubert. Elle a été excellente pour aider à mettre en place des plans stratégiques de communications afin de s'assurer que les nouvelles sur les programmes offerts, les initiatives, les partenariats et les prix offerts par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick soient communiqués avec le plus grand nombre de Néo-Brunswickois possible. Notre but est d'en faire beaucoup avec peu, d'augmenter le profil de notre organisation et le travail que nous faisons pour les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et pour la province en entier. Nous avons mis sur pied une campagne de médias sociaux pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick en débutant une page Facebook, Twitter, ainsi qu'une série de courts vidéos promotionnels qui mettront l'accent sur chacune des six disciplines artistiques et leur place intégrale dans la vie quotidienne des Néo-Brunswickois. Les vidéos seront publiés grâce aux médias sociaux. Mlle Joubert fait également des tâches de traduction, afin de s'assurer que les communications formelles à l'interne et à l'externe soient transmises dans les deux langues officielles.

OPÉRATIONS

Le personnel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'est surpassé pendant l'exercice financier 2010-2011. Avec des efforts considérables, ils ont produit le rapport annuel et ont complété le montage d'une publication portant sur les Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts, malgré un changement inattendu et précipité de leadership de l'organisation. Ils ont été très actifs dans leurs activités quotidiennes en fournissant un appui constant à la direction générale ainsi qu'au Conseil d'administration. Leurs efforts et leur dévouement sont très appréciés.



Kim Brooks
Beadwork
Collection de l'artiste

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012

VISION

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick envisage une province effervescente sur le plan culturel dont le respect pour les arts et les artistes favorise une culture artistique diversifiée pour toute sa population. Par son leadership dynamique et responsable, il vise à faire de l'excellence artistique, de l'appréciation des arts et de la liberté d'expression des éléments essentiels de la vie des Néo-Brunswickois.

VALEURS

Le conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'inspire des valeurs suivantes :

Équité

Traiter les requérants des diverses disciplines artistiques de manière uniforme et selon des critères établis;

Transparence

Fournir aux intervenants de l'information précise et détaillée sur ses programmes de financement et ses opérations;

Diversité

Valoriser et respecter les différences culturelles, et traiter tous les groupes en tenant compte des différences culturelles;

Leadership

Maintenir une approche visionnaire et pragmatique dans un partenariat avec divers intervenants, y compris les trois ordres de gouvernement et la communauté artistique;

Efficacité

Offrir des programmes et des services de grande qualité et selon des normes uniformes;

Démocratie

Voir à ce que ses processus décisionnels reposent sur une représentation équitable, un consensus et le principe d'évaluation par les pairs;

Innovation

Adopter des approches esthétiques nouvelles et novatrices ainsi que les progrès stylistiques, techniques ou conceptuels dans les disciplines artistiques établies.

MISSION

Le conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme de la Couronne provinciale indépendant qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création d'œuvres d'art, de favoriser l'appréciation et la compréhension des arts, de conseiller le gouvernement sur la politique concernant les arts, de réunir la communauté artistique et d'être son porte parole, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.



Audrey Sanipass
Médailles et boîtes de piquants de porc-épic
Collection de l'artiste et Ashley Sanipass, Joan Sanipass, Gertrude Nicholas

<u>ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS</u>	Par ses politiques et ses programmes, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick veut favoriser l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il doit trouver un juste équilibre entre la demande accrue de financement et de services, et les augmentations de ses propres fonds. S'inspirant de l'analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces) et de sa vision, le Conseil a établi les priorités suivantes :
<u>OBJECTIF A</u>	L'efficacité du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick repose sur son aptitude à rehausser le profil des arts et à transmettre la valeur des arts, d'une manière intrinsèque et instrumentale, pour développer une province dont les citoyens sont créatifs, avant-gardistes, conscients d'eux mêmes, ouverts à la diversité et fiers de leur identité néo-brunswickoise.
<u>STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF</u>	<p>A-1 Consacrer plus de temps du personnel aux communications.</p> <p>A-2 Consacrer plus de temps et d'efforts aux communications.</p> <p>A-3 Évaluer le Programme des prix d'excellence comme une occasion de rehausser le profil.</p> <p>A-4 Encourager des activités et des projets artistiques interculturels.</p> <p>A-5 Encourager les artistes à jouer un rôle actif dans la vie publique.</p> <p>A-6 Élaborer et promouvoir la politique sur les arts dans les écoles.</p> <p>A-7 Encourager les municipalités à adopter des politiques culturelles.</p> <p>A-8 Favoriser le développement d'une organisation anglophone à l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAPNB).</p>
<u>OBJECTIF B</u>	L'efficacité du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick repose sur son aptitude à offrir à sa clientèle artistique des programmes de soutien pertinents, efficaces et stratégiques.
<u>STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF</u>	<p>B-1 Recommander la mise en œuvre d'une étude afin de déterminer le système le plus efficace, adaptable et ouvert pour le financement public des arts au Nouveau-Brunswick (étude des fonctions et relations optimales actuelles entre le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, et la Fondation des Arts du Nouveau-Brunswick).</p> <p>B-2 Rencontrer les intervenants des secteurs disciplinaires individuellement pour assurer un suivi aux discussions de la table ronde, en mettant l'accent sur les besoins en matière de soutien.</p> <p>B-3 Maintenir et améliorer les liens et l'échange d'information avec les organismes de financement des arts nationaux et internationaux afin de se tenir au courant des grandes tendances relatives aux programmes.</p>

- B-4 Examiner les grands marchés de l'art (internationaux) afin de déterminer ceux qui répondent le mieux aux besoins des artistes du Nouveau-Brunswick.
- B-5 Produire un répertoire des possibilités de résidences pour les artistes au Nouveau-Brunswick.
- B-6 Mettre en œuvre des programmes visant à donner accès aux artistes professionnels des communautés rurales.
- B-7 Appliquer des mesures qui améliorent la qualité des demandes de subvention et leur compétitivité.
- B-8 Établir des indicateurs de rendement pour évaluer la qualité des programmes.
- B-9 Voir à ce que les besoins des artistes en début de carrière soient abordés d'une manière équitable.
- B-10 Voir à ce que les procédures relatives à la gestion et aux finances permettent d'offrir le meilleur service possible.

OBJECTIF C

L'efficacité du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick repose sur son aptitude à promouvoir librement, avec la meilleure information possible, les arts et les artistes dans la province.

STRATÉGIES EN VUE
D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- C-1 Continuer de tirer le maximum des recherches disponibles.
- C-2 Consacrer plus de temps et d'efforts à la promotion.

OBJECTIF D

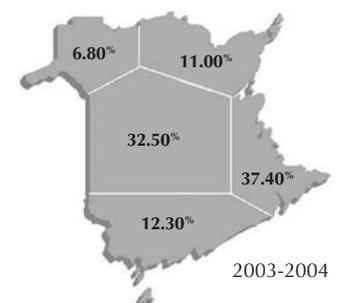
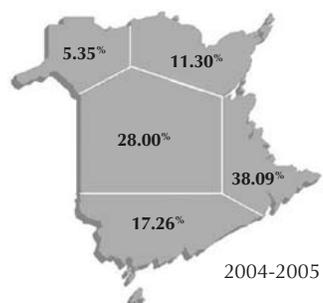
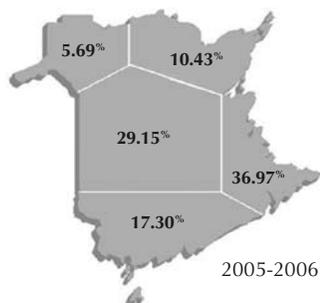
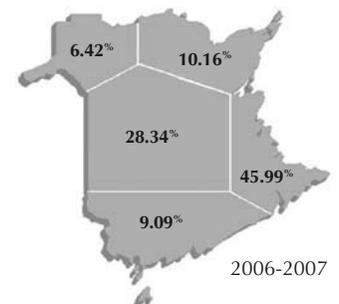
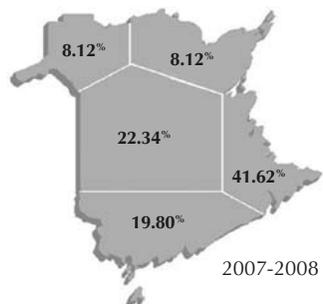
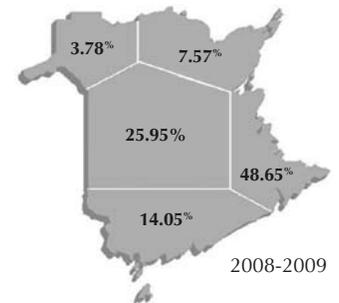
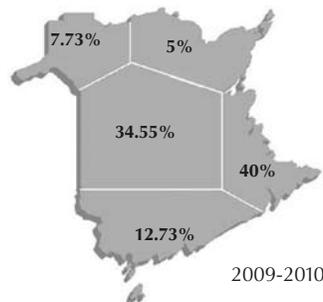
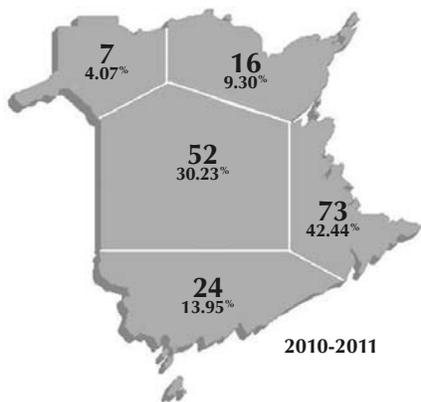
L'efficacité du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick repose sur son aptitude à obtenir plus de fonds et à avoir une plus grande sécurité financière pour les arts et les artistes au Nouveau-Brunswick.

STRATÉGIES EN VUE
D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- D-1 Étudier la Loi sur le statut de l'artiste et formuler des recommandations.
- D-2 Chercher à accroître le financement public attribué sur une base provinciale.
- D-3 Étudier la possibilité de créer des partenariats de financement (public et privé).
- D-4 Étudier la faisabilité d'une campagne de financement pour des projets et des programmes particuliers.
- D-5 Élaborer, en collaboration avec la communauté artistique et le milieu des affaires, des normes sur la sollicitation de fonds auprès des entreprises.
- D-6 Étudier les possibilités de soutien « en nature » des artistes par les municipalités (locaux, loyer, taxes...).

RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT

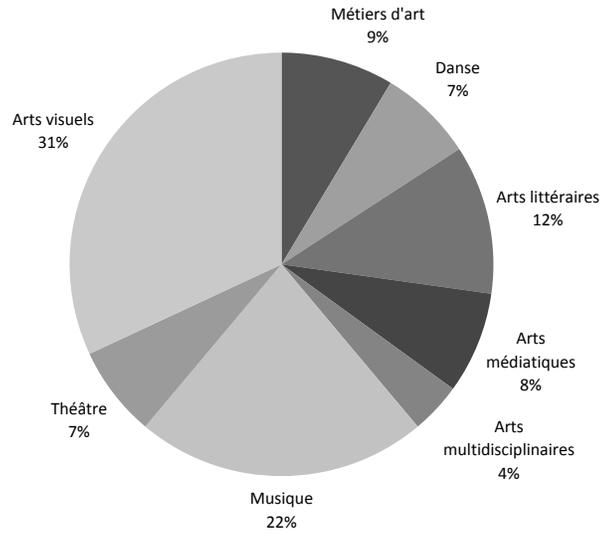
2010-2011 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES

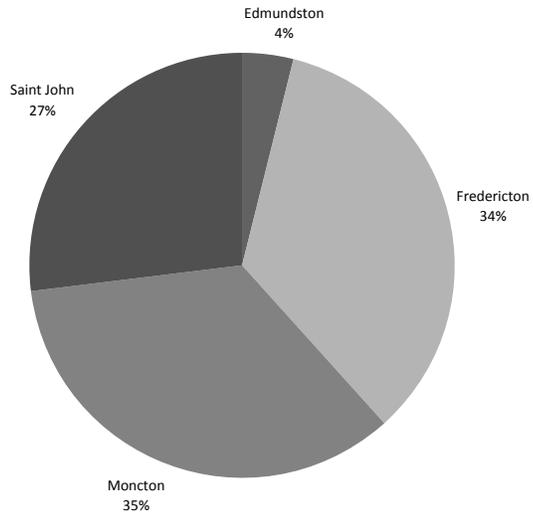
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2010-2011	364	172	777,258 \$
2009-2010	472	220	923,675 \$
2008-2009	363	185	648,080 \$
2007-2008	393	197	831,377 \$
2006-2007	418	181	702,528 \$
2005-2006	428	190	706,350 \$
2004-2005	397	168	708,971 \$
2003-2004	409	162	842,344 \$
2002-2003	451	162	1,007,664 \$
2001-2002	398	146	912,757 \$

SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE
2010-2011

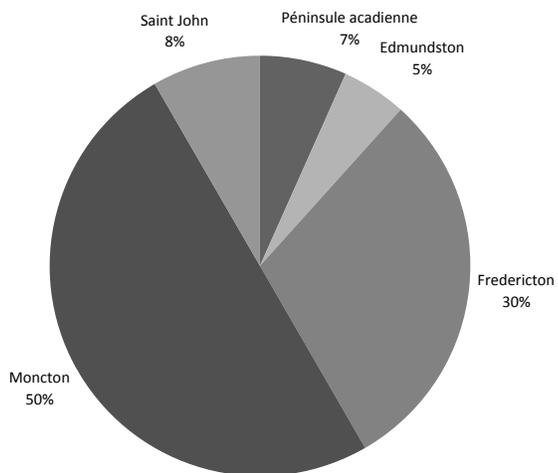


BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS
SUBVENTIONS PAR RÉGION

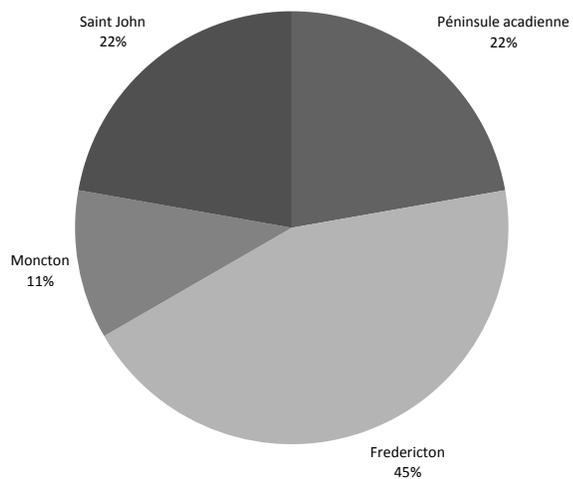
2010-2011



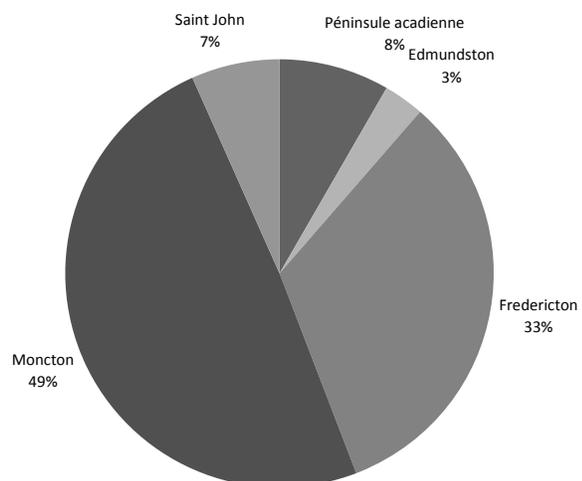
CRÉATION-DOCUMENTATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2010-2011



ARTISTE EN RÉSIDENCE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2010-2011



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2010-2011





RÉSULTATS DES CONCOURS 2010-2011

Les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont financés en partie par les recettes des loteries du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury composé d'artistes approuvés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick évalue les demandes. Une liste des subventions et des récipiendaires pour 2010-2011 ainsi que des membres des jurys est présentée ci-dessous.

CONCOURS DU 1^{ER} AVRIL 2010

CRÉATION ET DOCUMENTATION Membres des jurys par discipline	Musique classique et non classique: James Mark, Sackville Christian Goguen, Moncton Kora Woolsey, Fredericton	Subventions à la création – Catégorie A	Subventions à la création – Catégorie C
	Métiers d'art: Allan Crimmins, Kingston Denise Richard, Fredericton	Métiers d'art Linda Brine, Fredericton 10 500 \$	Métiers d'art Judith Chiasson, Saint-Simon 3 500 \$ Kristyn Cooper, Fredericton 3 500 \$ Bronwyn Gallagher, Fredericton 3 500 \$
	Danse: Lindsey Laidlaw Sweeney, New Maryland Paul Caskey, Halifax, N.-É.	Arts littéraires Gregory Cook, Saint John 15 000 \$	Danse Sylvie Mazerolle, Dieppe 3 500 \$
	Arts littéraires en anglais: Tammy Armstrong, Fredericton Edward Gates, Belleisle Creek Carrie MacMillan, Sackville	Théâtre Louise Lemieux, Moncton 15 000 \$	Arts littéraires Karen Perley, Fredericton 3 500 \$
	Arts littéraires en français, Théâtre: Hélène Harbec, Moncton Luc LeBlanc, Dieppe	TOTAL: 40 500 \$	Arts médiatiques Clare Halpine, Salisbury 3 035 \$
	Arts médiatiques: Chris Giles, Fredericton Pamela Gallant, Cap-Pelé Stefan St-Laurent, Ottawa, ON	Subvention à la création – Catégorie B	Arts visuels Jared Betts, Moncton 3 500 \$ D'Arcy Wilson, Fredericton 3 500 \$
	Arts multidisciplinaires: Tara Wells, Sackville Angèle Cormier, Moncton	Musique classique Martin Kutnowski, Fredericton 4 160 \$	TOTAL: 27 535 \$
	Arts visuels: Alexandra Flood, Saint John, Glenn Priestley, Fredericton Lise Robichaud, Moncton	Métiers d'art Paula Keppie, Fredericton 7 000 \$	Subventions à la Documentation
		Danse Julie Duguay, Bathurst 7 000 \$	Théâtre David Lonergan, Moncton 7 000 \$
		Arts littéraires Mark Jarman, Fredericton 7 000 \$ Ross Leckie, Fredericton 7 000 \$	Arts visuels Jaret Belliveau, Moncton 4 000 \$
	Arts médiatiques Scott Carson, Moncton 7 000 \$	TOTAL: 11 000 \$	
	Arts multidisciplinaires William Altman, Sackville 5 700 \$		
	Musique non classique Théo Brideau, Gauvreau 7 000 \$ Angelina Iapaolo, Moncton 7 000 \$ Mario LeBreton, Cocagne 7 000 \$		
	Théâtre René Cormier, Caraquet 7 000 \$		
	Arts visuels Jean-Denis Boudreau, Moncton 7 000 \$ William Forrestall, Fredericton 7 000 \$ Éveline Gallant-Fournier, Saint-Basile 7 000 \$ Whitefeather Hunter, Fredericton 7 000 \$ Robert MacInnis, Riverview 7 000 \$ Roger H. Vautour, Shediac 7 000 \$		
	TOTAL: 114 860 \$		

CONCOURS DU
1^{ER} AVRIL 2010

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK / MANITOBA
Membres du jury

Arts visuels :

Sarah Petite, Fredericton
Terry Graff, Fredericton
Janice Wright-Cheney, Fredericton

Résidence de création
Nouveau-Brunswick / Manitoba

Arts multidisciplinaires

Mathieu Léger, Moncton 10 000 \$

TOTAL: 10 000 \$

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK / QUÉBEC
Membres du jury

Danse :

Chantal Cadieux, Moncton

Arts médiatiques :

Claudette Lemay, Québec QC

Arts visuels :

Marie-Hélène Allain,
Sainte-Marie-de-Kent

Résidence de création
Nouveau-Brunswick / Québec

Danse

Julie Duguay, Bathurst 6 000 \$

Arts visuels

Jennifer Bélanger, Moncton 4 000 \$

TOTAL: 10 000 \$

CONCOURS DU
1^{ER} MAI 2010

PROJET D'ARTS COMMUNAUTAIRES
DE CARAQUET
Membres du jury

Arts visuels :

Vicky Lentz, Saint-Jacques
Éveline Gallant-Fournier, Saint-Basile
Joël Boudreau, Saint-Simon

Projet d'arts communautaires
de Caraquet

Arts littéraires

Bertrand Dugas, Bertrand 15 000 \$

Arts visuels

Michèle Bouchard, Saint Simon 15 000 \$
Denis Lanteigne, Caraquet 10 000 \$

TOTAL: 40 000 \$

CONCOURS DU
15 JUIN 2010

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS
Membres des jurys par discipline

Danse :

Harriet Gratian, Dawson Settlement
Andrea Webster-Scott, Saint John
Véronique MacKenzie, Halifax, N.-É.

Arts littéraires en anglais :

Mark Anthony Jarman, Fredericton
Anne Compton, Rothesay
Sheldon Currie, St. Andrews, N.-É.

Musique :

Roland Gauvin, Moncton
Brigitte Lavoie, Moncton
Ludmila Knezkova-Hussey,
Rothesay

Prix du Lieutenant-gouverneur pour
l'excellence dans les arts

Danse

Chantal Cadieux, Moncton 20 000 \$

Arts littéraires en anglais

Beth Powning, Markhamville 20 000 \$

Musique non classique

Calixte Duguay, Caraquet 20 000 \$

TOTAL: 60 000 \$

CONCOURS DU
1^{ER} OCTOBRE 2010

CRÉATION ET DOCUMENTATION
Membres des jurys par discipline

Musique classique et non classique:

Théo Brideau, Gauvreau
Penelope Mark, Sackville
Lloyd Hanson, Fredericton

Métiers d'art:

Darren Emenau, Central Greenwich
Linda Brine, Fredericton
Jake Powning, Markhamville

Arts littéraires en anglais, Théâtre:

Len Falkenstein, Fredericton
Wayne Curtis, Fredericton
Krista V. Johansen, Sackville

Arts littéraires en français, Théâtre:

Claude LeBouthillier, Bas-Caraquet
Rose Després, Moncton
René Poirier, Moncton

Arts médiatiques:

Scott Carson, Moncton
Daphne Curtis, Fredericton
Bernard Lebel, Edmundston

Arts multidisciplinaires:

Penelope Mark, Sackville
Ryan Suter, Sackville
Sylvia Logan, Rothesay

Arts visuels:

Marie-Reine Ulmer, Dieppe
Roméo Savoie, Grand-Barachois
James Wilson, Hampton

Subventions à la création – Catégorie A

Métiers d'art

Anna Torma, Baie Verte 15 000 \$

Arts littéraires

Hélène Harbec, Moncton 15 000 \$
Valerie Sherrard, Miramichi 15 000 \$

TOTAL: 45 000 \$

Subventions à la création – Catégorie B

Danse

Lesandra Dodson, Fredericton 7 000 \$

Arts littéraires

Christian Brun, Cormier-Village 7 000 \$
Raymond Guy LeBlanc, Moncton 7 000 \$
Diane Carmel Léger, Memramcook 7 000 \$

Arts médiatiques

Jean-Pierre Morin, Moncton 7 000 \$
Ginette Pellerin, Grande-Digue 7 000 \$

Arts multidisciplinaires

Mathieu Léger, Moncton 7 000 \$

Musique non classique

Evan Shaw, Simonds 7 000 \$

Théâtre

Gerald Arthur Moore, Moncton 6 485 \$

Arts visuels

Jennifer Bélanger, Moncton 7 000 \$
Bonny Hill, Sussex 3 500 \$
John Leroux, Fredericton 7 000 \$
Christian Michaud, Saint-Jacques 7 000 \$
Neil Rough, Edgetts Landing 7 000 \$

TOTAL: 93 985 \$

Subventions à la création – Catégorie C

Métiers d'art

Yolande Clark, Florenceville 3 500 \$
Stacy James, Fredericton 3 500 \$
Jeneca Klausen, Saint John 3 500 \$

Arts littéraires

Jesse Ferguson, Fredericton 3 500 \$
Dominic Langlois, Moncton 3 500 \$

Arts multidisciplinaires

Emily MacNeil, Quispamsis 3 500 \$

Musique non classique

Ivan Cloud, Red Bank 1 500 \$
Kevin McIntyre, Moncton 1 500 \$

Arts visuels

Gorica Barudzija, Fredericton 2 500 \$
Shayla Perreault-Newcomb,
Moncton 3 500 \$
Geneviève Violette, Edmundston 3 500 \$

TOTAL: 33 500 \$

Subventions à la Documentation

Théâtre

Saint John Theatre
Company Inc. 7 000 \$

Arts visuels

Mario Doucette, Moncton 7 000 \$

TOTAL: 14 000 \$

CONCOURS DU
15 JANVIER 2010

**PROJET RÉGIONAL DU GRAND
EDMUNDSTON**
Membres du jury

Arts visuels:
Raymond Martin, Moncton
Mario Doucette, Moncton

Projet régional du Grand Edmundston

Arts visuels
Éveline Gallant-Fournier,
Saint-Basile 8 250 \$
TOTAL: 8 250 \$

**PROJET RÉGIONAL DU GRAND
SAINT JOHN**
Membres du jury

Arts Communautaires:
Mary Blatherwick, Quispamsis

Métiers d'art:
Darren Emenau, Central Greenwich
Linda Bine, Fredericton

Arts littéraires:
Beth Powning, Markhamville

Arts visuels:
Carol Taylor, Saint John

Projet régional du Grand Saint John

Arts médiatiques
Greg Melanson, Fredericton 5 000 \$

Arts multidisciplinaires
Peter Buckland, Saint John 12 000 \$

Arts visuels
Monica Adair, Saint John 8 500 \$
Stephen Kopp, Saint John 8 500 \$
Fabiola Martinez Rodriguez,
Quispamsis 8 000 \$
Amber Young, Lakeside 10 000 \$

TOTAL: 52 000 \$

CONCOURS DU
1^{ER} FÉVRIER 2010

**BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS,
ARTISTE EN RÉSIDENCE**
Membres du jury

Musique classique et non classique:
Helen Pridmore, Sackville

Métiers d'art:
Karen LeBlanc, Fredericton

Danse:
Erin Hennessy, Bathurst

Arts littéraires en anglais, Théâtre:
Lisa Hrabluk, Rothesay

Arts littéraires en français, Théâtre:
Isabelle Roy, Caraquet

**Arts visuels, Arts médiatiques,
Arts multidisciplinaires:**
Mario Doucette, Moncton

Bourses d'études en arts

Musique classique
Jillian Bonner, Saint John 1 000 \$
Simon Bourget, Dieppe 2 500 \$
James Fogarty, Moncton 2 500 \$
Alain Gaudet, Val-d'Amour 2 500 \$
Carol Léger, Moncton 2 500 \$
Michael MacMillian, Sussex 2 500 \$
Jeremy Van Slyke, Fredericton 2 500 \$

Métiers d'art
Kristen Bishop, Fredericton 2 500 \$
Kara Dinkins, Fredericton 2 500 \$
Alexandra Keely MacLean,
New Maryland 2 500 \$

Danse
Molly Boyle, Rothesay 1 000 \$
Jane Alison McKinney, Rothesay 1 000 \$
Cara Roy, Fredericton 1 000 \$

Arts littéraires
Maria Debly, Quispamsis 2 500 \$
Miriam Farhloul, Dieppe 2 500 \$
Isabelle Claude Lévesque-Martin
Saint-Ignace 2 500 \$

Arts médiatiques
John Pollack, Fredericton 2 500 \$

Musique non classique
Marc Gautreau, Dieppe 2 500 \$
Joseph Richard, Miramichi 2 500 \$
George Matthew Varner-Hartley,
Sackville 2 500 \$

Théâtre
Rebecca Griffin, Saint John 2 500 \$
Frédéric Melanson, Bouctouche 2 500 \$

Arts visuels
Rachael Flett, Fredericton 1 000 \$
Christiana Myers, Sussex Corner 2 500 \$
Samuel Smith, Florenceville 2 500 \$
Ashley Theriault, Fredericton 2 500 \$

TOTAL: 57 500 \$

Artiste en résidence

Musique classique
University of New Brunswick,
Fredericton 8 100 \$

Danse
Connection Danse Work,
Saint John 5 000 \$
Julie Duguay, Bathurst 5 000 \$

Arts littéraires
University of New Brunswick,
Faculty of Arts, Fredericton 9 000 \$

Théâtre
Théâtre populaire d'Acadie,
Caraquet 9 000 \$
NotaBle Acts Theatre Company,
Fredericton 5 000 \$

Arts visuels
Fredericton Arts and Learning Inc.,
Fredericton 5 000 \$
Galerie d'art Louise-et-
Reuben-Cohen, Moncton 4 850 \$
New Brunswick Museum,
Saint John 9 050 \$

TOTAL: 60 000 \$

CONCOURS 2010-2011

<p>DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE Membres des jurys</p> <p>Juin 2010 Arts visuels: Alexandra Flood, Saint John</p> <p>Juillet 2010 Arts visuels: Vicky Lentz, Saint-Jacques</p> <p>Août 2010 Arts médiatiques: Jean-Denis Boudreau, Moncton</p> <p>Septembre 2010 Danse: Lesandra Dodson, Fredericton</p> <p>Novembre 2010 Arts visuels: Julie Forgues, Moncton</p> <p>Décembre 2010 Métiers d'art: Beth Biggs, Fredericton</p> <p>Février 2011 Danse: Julie Sriver, Fredericton</p>	<p>Volet arts sur invitation</p> <p>Musique classique William Altman, Sackville 1 000 \$ Tim Blackmore, Saint John 687 \$ Michel Cardin, Riverview 1 000 \$ Yvonne Kershaw, Hanwell 1 000 \$ Martin Kutnowski, Fredericton 3 700 \$ Helen Pridmore, Sackville 1 000 \$ Kristan S. Toczko, Moncton 520 \$</p> <p>Métiers d'art Anna Torma, Baie Verte 2 000 \$</p> <p>Danse Lesandra Dodson, Fredericton 700 \$ Georgia Rondos, Rothesay 1 000 \$</p> <p>Arts littéraires Gerard Beirne, Fredericton 2 000 \$ Claude LeBouthillier, Bas-Caraquet 2 000 \$ Nela Rio, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Arts médiatiques Jillian Acreman, Fredericton 2 000 \$ Edward Bowes, Sackville 1 819.48 \$ Mathieu Léger, Moncton 2 000 \$ Gia Milani, Fredericton 2 000 \$ Lloyd Salomone, Fredericton 2 000 \$</p> <p>Arts multidisciplinaires Lee Saunders, Intervale 1 000 \$</p>	<p>Arts visuels Herménégilde Chiasson, Grand-Barachois 2 000 \$ Nicole Haché, Caraquet 2 000 \$ Brigitte LeBouthillier, Shediac Cape 2 000 \$ John Leroux, Fredericton 1 241.57 \$ Joss Richer, Fredericton 427.95 \$ Rita Sassani, Fredericton 500 \$ Anne-Marie Sirois, Moncton 860 \$ Darlene Teahen, Dorchester 496.40 \$ David Umholtz, West Isles 1 000 \$ Istvan Zsako, Baie Verte 2 000 \$</p> <p>TOTAL: 51 822.39 \$</p> <p>Volet développement professionnel Études à plein temps</p> <p>Musique classique Gregory Harrison, Fredericton 2 500 \$</p> <p>Théâtre Louise Poirier, Moncton 2 500 \$ Stephen Taylor, Fredericton 2 500 \$</p> <p>Arts visuels Jennifer Bélanger, Moncton 1 000 \$ Amanda Fauteux, Sackville 2 500 \$ Kim Vose Jones, Fredericton 2 500 \$</p> <p>TOTAL: 13 500 \$</p>
<p>Volet artiste en résidence</p> <p>Métiers d'art Lee Horus Clark, Florenceville 3 650 \$ Yolande Clark, Florenceville 3 650 \$</p> <p>Arts médiatiques Mathieu Léger, Moncton 3 750.12 \$</p> <p>Arts visuels Marie-Hélène Allain, Sainte-Marie-de-Kent 2 500 \$ Maryse Arseneault, Moncton 2 500 \$ Jean-Denis Boudreau, Moncton 3 335 \$ Gilbert LeBlanc, Laplante 4 000 \$ Monette Léger, Shediac 3 420.60 \$</p> <p>TOTAL: 26 805.72 \$</p>	<p>Musique non classique Marie-Philippe Bergeron, Petit-Rocher 870 \$ Christian Goguen, Moncton 2 000 \$ Éric Haché, Moncton 2 000 \$ Keith Hallett, St. Andrews 1 000 \$ Nina Khosla, New Horton 333.33 \$ Sandra LeCouteur, Pointe-Alexandre 2 000 \$ Theresa Malenfant, Dieppe 1 000 \$ Jean-Pierre Morin, Moncton 333.33 \$ Sara Parks Ricker, Moncton 333.33 \$</p> <p>Théâtre Gerald Arthur Moore, Moncton 1 000 \$</p>	<p>Études à temps partiel et à court terme</p> <p>Musique classique Yvonne Kershaw, Hanwell 1 000 \$ Taylor White, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Arts médiatiques Daniel Dugas, Moncton 1 000 \$</p> <p>Arts multidisciplinaires Andrew Miller, Fredericton 1 000 \$</p> <p>Arts visuels Éveline Gallant-Fournier, Saint-Basile 1 000 \$ Line Lagacé-Basque, Fredericton 1 000 \$ Vicky Lentz, Saint-Jacques 1 000 \$</p> <p>TOTAL: 7 000 \$</p>



ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick:

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011 et les états des résultats ci-joints, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de ma vérification. J'ai effectué ma vérification selon les normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion du vérificateur.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

13 juin 2011

W. Jeff. Standing
Comptable agréé

ci-contre:

*Canot, 19^e siècle en écorce de bouleau
avec appliqué de chanvre (détail).*

Rapatriement par la nation Maliseet de la collection de James Mitchell Geology Museum, Department of Earth and Ocean Sciences, National University of Ireland, Galway (JMMX001)

BILAN

le 31 mars 2011 — Actif

	2011	2010
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et placements temporaires	493 437 \$	452 965 \$
TVH à recevoir	21 442	30 335
Frais payés d'avance	<u>1 840</u>	<u>1 840</u>
	516 719	485 140
Immobilisations (note 3)	<u>3 739</u>	<u>3 739</u>
	<u>520 458 \$</u>	<u>488 879 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	18 630	16 201
Déductions d'employés à payer	1 625	1 882
Revenus reportés	<u>91 200</u>	<u>125 000</u>
	111 455	143 083
Subventions et bourses à payer	<u>293 335</u>	<u>273 440</u>
	404 790	416 523
Actif net		
Actif net (Page 4)	<u>115 668</u>	<u>72 356</u>
	<u>520 458 \$</u>	<u>488 879 \$</u>
Engagements (Note 4)		

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Revenus		
Affectation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	53 050	172 300
Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport	480 325	480 325
Politique du livre	45 000	80 000
Autres subventions / contributions	208	46 607
Subventions recouvrées	7 542	15 664
Intérêt gagné	<u>5 830</u>	<u>3 160</u>
	<u>1 291 955 \$</u>	<u>1 498 056 \$</u>
Dépenses		
Administration (Note 6)	124 906	182 528
Présidence (Note 7)	2 137	11 894
Conseil et comités (Note 8)	31 695	53 255
Gala du Prix du Lieutenant - Gouverneur	14 016	19 121
Subventions et bourses	780 250	924 300
Jury (Note 9)	32 471	36 125
Autre	300	1 215
Salaires et avantages	257 038	289 971
Initiatives spéciales	<u>5 830</u>	<u>8 996</u>
	<u>1 248 643</u>	<u>1 527 405</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>43 312 \$</u>	<u>(29 349) \$</u>

Voir notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2011

	Capital	Non affecté	2011	2010
Solde au début de l'exercice	3 739 \$	68 617	72 356	101 705
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	0	43 312	43 312	(29 349)
Solde à la fin de l'exercice	3 739 \$	111 929	115 668	72 356 \$

Voir notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2011

Entrées (sorties) de l'encaisse	2011	2010
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	43 312 \$	(29 349) \$
Amortissement	<u>0</u>	<u>4 267</u>
	<u>3 312</u>	<u>(25 082)</u>
Diminution (augmentation) de la TVH à recevoir	8 893	(8 389)
Diminution des charges payées d'avance	0	6 500
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs	2 172	(8 610)
Diminution (augmentation) des sommes gardées en fiducie	0	(32 285)
Augmentation (diminution) des revenus différés	<u>(33 800)</u>	<u>6 700</u>
	20 577	(61 166)
Augmentation (diminution) des subventions et bourses à payer	<u>19 895</u>	<u>(14 791)</u>
	<u>40 472</u>	<u>(75 957)</u>
Activités d'investissement		
Diminution des investissements	<u>0</u>	<u>32 285</u>
Augmentation (diminution) de trésorerie	40 472	(43 672)
Trésorerie et placements temporaires au début de l'exercice	<u>452 965</u>	<u>496 637</u>
Trésorerie et placements temporaires à la fin de l'exercice	<u>493 437 \$</u>	<u>452 965 \$</u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

le 31 mars 2011

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment le Conseil est devenu une agence autonome. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé.

Comptabilisation des revenus et dépenses

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de recettes de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de recettes lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de recettes lorsqu'ils sont gagnés.

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Amortissement

L'amortissement est déterminé comme suit :

Matériel informatique	33 % amortissement linéaire par année
Logiciels	33 % amortissement linéaire par année
Matériel de bureau	20 % amortissement linéaire par année

Utilisation d'estimations

En vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Trésorerie et placements temporaires

Les montants comptabilisés comme trésorerie et placements temporaires comprennent l'argent en main, les soldes bancaires et les placements à court terme encaissables en fonds du marché monétaire canadien.

3. Immobilisations

	Prix côûtant	Amortissement accumulé	Valeur comptable Net 2011	Valeur comptable Net 2010
Matériel de bureau	13,735 \$	9,996	3,739	3,739
Matériel informatique	<u>26,748</u>	<u>26,748</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>40,483 \$</u>	<u>36,744</u>	<u>3,739</u>	<u>8,006</u>

4. Engagements

- a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 33 100 \$ excluant la TVH.
b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 2 899 \$ excluant la TVH.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Dépenses administratives

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Communications	11 495 \$	12 306 \$
Amortissement	0	4,267
Dépenses générales	70 344	77 771
Intérêts et frais bancaires	554	846
Honoraires professionnels	28 245	53 509
Traduction et interprétation	213	295
Déplacements	<u>14 055</u>	<u>33 534</u>
	<u>124 906 \$</u>	<u>182 528 \$</u>

7. Dépenses de la présidence

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Honoraires	850 \$	3 050 \$
Autre	78	3 424
Déplacements	<u>1 209</u>	<u>5,420</u>
	<u>2 137 \$</u>	<u>11,894 \$</u>

8. Dépenses du Conseil et des comités

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Honoraires	5 073 \$	5 055 \$
Autre	1 901	2 383
Traduction et interprétation	9 912	86 332
Déplacements	<u>14 809</u>	<u>29 485</u>
	<u>31 965 \$</u>	<u>53 255 \$</u>

9. Dépenses de jury

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Honoraires	16 188 \$	17 555 \$
Autres	1 524	1 754
Traduction et interprétation	10 625	9 239
Déplacements	<u>4 135</u>	<u>7 577</u>
	<u>36 471 \$</u>	<u>36 125 \$</u>

10. Information à fournir concernant le capital

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick définit le capital comme étant ses actifs nets. Le principal objectif du Conseil des arts en ce qui a trait à la gestion du capital est de protéger sa capacité à poursuivre ses activités afin d'être en mesure de continuer à offrir un niveau de service approprié à ses artistes.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick gère sa structure de capital et effectue ses rajustements en fonction de la conjoncture économique et des risques que comportent les éléments d'actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de capital, le Conseil des arts peut augmenter les contributions en espèce par la recherche de sources additionnelles de financement en entreprenant d'autres activités jugées appropriées dans des circonstances spécifiques.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick n'est assujéti à aucune exigence interne en matière de capital et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2010.

11. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.



Allan Saulis
Masque
Collection de Alan Syliboy

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2010-2011

TIM BORLASE
Président

Tim Borlase est le directeur de l'École des arts de la scène du Théâtre Capitol de Moncton, une école de théâtre bilingue pour les étudiants de tous les âges. Il siège en tant que président de l'enseignement des arts à la Conférence canadienne des arts à Ottawa. Avant de s'installer au Nouveau-Brunswick, Tim Borlase a habité le Labrador pendant 30 ans, où il a été le président de l'Association des industries culturelles pendant plusieurs années. Il a reçu l'Ordre de Terre-Neuve et du Labrador et il a obtenu un doctorat honorifique de la Memorial University pour son travail dans le domaine de l'enseignement des arts. Tim est également le vice-président du Festival de musique du Grand Moncton.

PAULINE BANVILLE-PÉRUSSE
1^{ère} Vice-présidente

Madame Pauline Banville-Pérusse est native de Grand-Sault et réside présentement à Edmundston, dans le quartier Saint-Basile. Elle représente le nord-ouest au sein du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Elle est la directrice générale des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph inc. depuis 2002. Elle a aussi occupé le poste de directrice exécutive de la Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile inc. de 1994 à 2002. Elle est membre du conseil d'administration du Théâtre populaire d'Acadie (TPA) depuis 2006. Elle fut aussi membre du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton jusqu'en 2010 et ce pour trois mandats. Une activiste en développement culturel communautaire depuis plus de 30 ans, elle est très bien connue pour son implication au sein de nombreuses associations et regroupements autant dans la région qu'au niveau provincial comme le témoigne sa longue feuille de route.

GREG HEMMINGS
2^e Vice-président

Greg Hemmings est un producteur de télévision reconnu oeuvrant à Saint John, au Nouveau-Brunswick, et à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Son entreprise primée, Hemmings House Pictures Ltd., a produit des centaines d'heures de contenu télévisé, notamment des documentaires, des docudrames, des films de concerts en direct, des messages publicitaires et des vidéoclips.

CHET WESLEY
Secrétaire-Trésorier

Chet Wesley est le directeur des communications et du marketing à la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. Avant de rejoindre la Fondation, Chet a travaillé au sein de Altantic Mediaworks, où il a co-produit le documentaire *Success is a Journey* sur l'histoire mondiale de McCain Foods, qui a gagné le Prix d'excellence de la Société canadienne des relations publiques en 2006. Il a également travaillé en tant que rédacteur pour CBC News, Report on Business Television, les magazines Canadian Business et Progress, et il a fait des présentations en communications à la University of New Brunswick. Lorsqu'il était étudiant, M. Wesley a travaillé en tant qu'acteur en tenant plusieurs rôles pour Théâtre Nouveau-Brunswick, Characters Incorporated et le King's Theatre. Il a obtenu une formation pour

faire de la performance classique et sur la théorie du piano. M. Wesley a obtenu un baccalauréat en administration de l'University of Toronto et une maîtrise en administration des affaires de la University of New Brunswick. Il a fait des recherches de doctorat en finance à la Richard Ivey School of Business de la University of Western Ontario. M. Wesley siège au sein du conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, en plus d'être un membre du conseil consultatif du New Brunswick College of Craft and Design.

LOUISE BLANCHARD

Mme Blanchard habite à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Elle est agente de marketing et de promotion ainsi que photographe officielle du Festival des arts visuels en Atlantique à Caraquet depuis 1996. Elle participe très activement aux activités de sa communauté. Mme Blanchard organise de nombreuses expositions d'art et siège sur plusieurs conseils d'administration, y compris celui de la Société culturelle Centr'Art. Elle est présidente du Conseil de Ciné lumière, membre du comité Festi vin, membre du comité de la Place du Couvent et membre fondatrice du groupe « Existe ». Auparavant, Mme Blanchard a été très active en politique provinciale et plus tard à l'échelle municipale, d'abord à titre de présidente du Parti acadien en 1981 et ensuite à titre de première femme élue au conseil de ville à Caraquet où elle a siégé pendant deux mandats consécutifs. Elle a participé à la production d'un certain nombre de films tournés au Nouveau-Brunswick. Mme Blanchard détient un baccalauréat en arts visuels et en éducation de l'Université de Moncton et un diplôme de deuxième cycle en arts et en éducation cinématographique de l'Université de Paris VIII.

KYLE CUNJAK

Kyle Cunjak est un jeune artiste qui a grandi, étudié et qui a travaillé professionnellement au Nouveau-Brunswick en tant que photographe à la pige et en beaux-arts au cours des cinq dernières années. Son travail est représenté par Ingrid Mueller Art + Concepts. Son travail a été exposé à travers le Canada et Monsieur Cunjak a également fait des clichés pour de nombreux journaux et magazines du Canada. De plus, M. Cujak aide à la gestion du *Forward Music Group*, qui a fait une tournée et qui a exposé ses artistes partout au Canada, aux États-Unis et en Europe est une compagnie de disque indépendante qui a reçu plusieurs prix et qui est basé sur la côte Est. La compagnie a lancé plus de 25 albums différents de musiciens du Canada atlantique. Kyle a reçu un baccalauréat en beaux-arts de la Mount Allison University en 2002, ainsi qu'un diplôme en photographie du New Brunswick College of Crafts and Design en 2005.

BENOÎT DUGUAY

Consultant en communication et en gestion de crises avec les médias. Ex-journaliste à Radio-Canada. Président du conseil d'administration du Salon du livre de Dieppe, président de l'Association des boursières et boursiers France-Acadie et membre du bureau de direction de l'Association France-Canada-Moncton, ex-agent de développement des Jeunesses Musicales du Canada (JMC) et co-fondateur de la Coopérative du film du NB (NBFC). Chevalier de la Légion d'honneur de la France.

NISK IMBEAULT

Nisk Imbeault assure le poste de directrice-conservatrice de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen depuis août 2010 et a dirigé la Galerie Sans Nom de 2001 à 2010. Diplômée d'un Baccalauréat en arts visuels de l'Université de Moncton obtenu en 1996, elle poursuit des études en Histoire et en Philosophie, à Moncton, puis en Études des arts, à Montréal. Elle consacre une bonne part de ses énergies à diverses initiatives collectives, tel le comité consultatif sur l'art public de la Ville de Moncton et les conseils d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, de l'Association des groupes en arts visuels francophones, du Centre culturel Aberdeen et des Éditions Perce-Neige, contribuant au soutien de la pratique artistique dans sa communauté.

LAURA RITCHIE

Laura Ritchie est native de Saint John et habite maintenant à Fredericton. Elle a reçu un baccalauréat ès arts en histoire de l'art de la Mount Allison University en 2005 et un certificat de spécialisation professionnel en gestion des collections de la University of Victoria en 2007. De 2005 à 2009, Laura Ritchie a travaillé en gestion des collections à la Galerie d'art Beaverbrook, puis elle a obtenu le poste de directrice générale du New Brunswick Crafts Council. Elle complète actuellement sa maîtrise en histoire de l'art et travaille au développement d'une exposition pour la Galerie d'art Beaverbrook.

ANNE SIMON-CROSSMAN

Anne Crossman-Simon a des vêtements des Premières nations qui ont fait le tour du monde. Elle a des oeuvres d'art qui ont été exposées dans l'exposition *Irreductibles racines*. Anne a suivi une formation artistique professionnelle au New Brunswick College of Crafts and Design à Fredericton. Cependant, la plupart de son talent vient de ce qu'elle a appris en grandissant. Anne a également débuté des cours de courtepoinette et de peinture dans sa communauté d'Eel Ground. Elle a été impliquée dans plusieurs spectacles de mode pour la Journée des autochtones à Fredericton et a été au spectacle à Eastern Tide.

DAVID UMHOLTZ

David Umholtz habite à Deer Island, au Nouveau-Brunswick, et est diplômé de l'école des beaux-arts de l'Université de Pennsylvanie avec une concentration en estampe et en peinture. Il a travaillé comme sérigraphiste et graveur, photographe et journaliste, et a enseigné à l'École des arts Emily Carr et au Nova Scotia College of Art and Design. Il a donné des ateliers à de nombreuses universités dans l'ensemble du Canada. Depuis 1969, il a préparé 26 expositions solos et participé à plus de 40 expositions de groupe présentées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ses oeuvres font partie de nombreuses collections privées et publiques notamment : Alcan Aluminium, Banff Centre, Air Canada, Conseil des arts du Canada, Galerie d'art Beaverbrook et Musée des arts de Portland.

GWYNETH WILBUR

Gwyneth Wilbur a habité à Fredericton, à Caraquet et à Montréal et elle réside actuellement dans le comté de Charlotte. À Montréal, elle a découvert son amour de la musique et la fabrication d'instruments musicaux et elle a entrepris des études en fabrication de violons à Salt Lake City, Utah, aux États-Unis. Finalement,

lorsqu'elle est revenue au Nouveau-Brunswick, elle a suivi un cours de fabrication d'instruments à frettes au New Brunswick College of Craft and Design. Elle a complété ses études en formation pratique en passant un an à Montréal avec un luthiste formé en Italie. En 1985, elle s'est installée au Nouveau-Brunswick où elle a démarré une entreprise et où elle demeure toujours, oeuvrant comme luthiste et jouant avec un bon nombre de musiciens néo-brunswickois.